COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Règlement ANC 2022-06 : structurer, rédiger et contrôler l'annexe des comptes

L'annexe est souvent reprise d'un exercice sur l'autre sans être réinterrogée. Le passage au règlement ANC 2022-06 rend cette habitude intenable. Le plan de présentation change certaines informations disparaissent et les tableaux ne se remplissent plus à partir des mêmes données. Les cabinets et les services comptables découvrent l'ampleur du travail au moment de la production. Ce workshop de trois heures est consacré à la seule annexe et non au jeu complet des états financiers. Il reprend le nouveau plan la sélection des informations à fournir selon le régime de présentation applicable et la construction des tableaux puis met en place un contrôle de cohérence avant transmission du dossier.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**À distance**	**À partir de 450 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable responsables comptables et chefs de mission chargés de la production des comptes annuels.

PRÉREQUIS
Pratique de l'établissement des comptes annuels

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le contenu de l'annexe selon le régime de présentation applicable à l'entité
- Organiser l'annexe selon le plan issu du règlement ANC 2022-06
- Rédiger les informations significatives en écartant les mentions sans objet
- Construire les tableaux de l'annexe à partir des données comptables disponibles
- Contrôler la cohérence entre l'annexe le bilan et le compte de résultat

03 Programme détaillé

M1 Nouveau cadre de l'annexe

- Comprendre ce qui change dans la présentation
- Objet de l'annexe et principe d'information significative
- Plan de présentation issu du règlement ANC 2022-06
- Régimes de présentation selon la taille de l'entité
- Différences avec l'annexe établie jusqu'ici
- À retenir : Une information non significative alourdit l'annexe sans améliorer la lecture des comptes.

M2 Rédiger et construire les tableaux

- Passer de la balance à l'annexe
- Informations sur les règles et méthodes comptables
- Tableaux des immobilisations des amortissements et des provisions
- Informations sur les créances les dettes et les engagements
- Rédaction des commentaires accompagnant les tableaux
- Cas pratique : Les participants reconstruisent deux tableaux de l'annexe à partir d'une balance et de ses justificatifs.

M3 Contrôler et finaliser

- Sécuriser la cohérence de l'ensemble
- Contrôles de concordance entre l'annexe et les états financiers
- Traitement des informations postérieures à la clôture
- Points de vigilance relevés lors des revues de dossier
- Organisation de la production pour l'exercice suivant
- Atelier : Chaque participant établit sa liste de contrôles de cohérence à passer avant transmission du dossier.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 450 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr